Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 70 | Le numéro 5 centimes | Vendredi 23 mars 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. f. s.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

H. v. v.

Nouvelles du jour

Combats sur le nouveau front entre Arras et l'Aisne.

La lutte entre les modérés et les extrêmes en Russie.

Les avant-gardes françaises et anglaises qui se sont lancées sur les traces de l'ennemi en retraite, entre Arras et l'Aisne, commencent à rencontrer une résistance qui décèle la proximité du nouveau front allemand. Aux abords immédiats de l'Oise, ce front est d'ores et déjà reconnu : à l'ouest de la rivière, il passe derrière le canal de l'Oise à la Somme, en avant de Saint-Quentin ; à l'est, *il se profile à travers les plateaux de* Saint-Gobain et de Coucy, qui dominent l'Ailette.

Devant le nouveau front allemand, s'étend un terrain d'une vingtaine de kilomètres de profondeur, qui a été systématiquement bouleversé et rasé comme le glacis d'une place forte. C'est surtout le cas dans le secteur britannique, depuis Arras à Saint-Quentin. Il n'existe plus, dans l'aire dévastée, ni routes, ni voies ferrées, ni villages, ni arbres, ni fontaines, ni sources ; tout ce qui aurait pu servir *d'abri ou de poste d'observation*, tout ce qui aurait pu favoriser la marche de l'adversaire, a été détruit. Les ponts ont disparu ; les routes sont coupées de place en place par des excavations faites à la mine, qui les rendent impraticables ; les rails des voies ferrées ont été enlevés et la plateforme en a été détruite. Il ne reste plus un fil télégraphique ou téléphonique. Les champs, *le long* des voies de communications, ont été *défoncés* pour entraver la marche des colonnes *et des convois. C'est à travers ce terrain* chaotique que les Anglais devront faire avancer l'innombrable matériel qu'ils avaient accumulé devant le front de Bapaume-Péronne-Nesle, en vue de la reprise de l'offensive de la Somme.

Hindenburg a donc soustrait son front de Picardie au terrible martelage de l'artillerie anglaise et française et a gagné du temps, en contrecarrant les plans de ses adversaires. Il a refusé la bataille, comme disait fort justement un communiqué français. Quels projets greffe-t-il sur cette manœuvre ? Se propose-t-il, en prenant du champ, de regagner sa liberté de mouvement pour une offensive ? Se contentera-t-il d'avoir esquivé une lutte meurtrière qui allait s'ouvrir ? S'est-il donné du répit sur le front occidental pour attaquer sur un autre front, contre l'Italie, par exemple, en coopération avec les Autrichiens ? Enfin, que vont décider les états-majors français et anglais ? L'offensive française est prête ; se produira-t-elle *en dépit du contre-temps éprouvé par* l'armée britannique ? Autant de questions auxquelles demain répondra.

* * *

La révolution russe poursuit une marche qui inquiète sérieusement les Etats de l'Entente. Après l'assurance donnée par les chefs du mouvement que la pression morale exercée sur le tsar se bornerait à obtenir son abdication et que la Russie conserverait la dynastie des Romanof, on a commencé par édicter qu'aucun membre de la famille impériale ne pourrait commander dans les armées ; on a donc enlevé au grand-duc Nicolas les fonctions de généralissime, auxquelles on l'avait appelé. Hier, nous apprenions que le tsar Nicolas II et la tsarine Alexandra sont emprisonnés à Tsarskoïé-Sélo.

Les libéraux, qui sont les pères intellectuels du nouvel ordre de choses, ont à compter avec les socialistes, qui ont mis à la disposition du comité exécutif de la Douma les bras nécessaires pour bousculer l'autocratie. *On s'est bien entendu pour renverser* le régime tsariste ; mais on n'est pas d'accord sur ce que l'on veut mettre à sa place. Les libéraux pensaient instituer une monarchie constitutionnelle ; le tsar transmettait le trône à son frère, qui continuait la dynastie, en se contentant d'un pouvoir diminué de tous les droits que se serait attribués le Parlement ; le gouvernement, désormais, répondait de ses actes devant les Chambres et non plus devant le souverain. Le rêve des socialistes va beaucoup plus loin : ils veulent l'établissement de la république. Ils ont leur comité exécutif, eux aussi, et ce comité fait entendre ses desiderata et signifie même ses ordres au gouvernement provisoire. C'est lui, on le sait aujourd'hui, qui a empêché que le grand-duc Michel acceptât le pouvoir et qui a dicté les termes du manifeste par lequel le frère du tsar a annoncé qu'il ne prendrait la couronne que si telle était la volonté du peuple et que celui-ci serait appelé au plus tôt à nommer une assemblée constituante, qui se prononcerait sur la forme du gouvernement.

L'élection de la Constituante russe aura lieu dans un délai de trois mois, d'après les dernières informations. On a vu que les troupes du front participeront à sa nomination. C'est encore là une exigence des socialistes.

Le gouvernement provisoire compte un socialiste, le député ouvrier paysan Kerensky, qui est plutôt syndicaliste ; les socialistes doctrinaires ou politiciens se groupent autour du député Tcheïdsé. La situation de M. Kerensky n'est pas facile ; il éprouve de contre-coup de tous les tiraillements qui se produisent entre le gouvernement provisoire dont il est membre et le comité ouvrier. Dans une occasion récente, où les socialistes avaient tenu une assemblée orageuse pour juger les actes du nouveau pouvoir, M. Kerensky n'a réussi à apaiser ses coreligionnaires qu'en faisant la déclaration suivante : « Camarades, bien que je sois entré dans le gouvernement provisoire, *je reste républicain. Je suis le représentant* de la démocratie et le gouvernement a, avant tout, à tenir compte de la manière de voir que j'exprime comme représentant du peuple qui a renversé l'ancien régime. »

Les libéraux céderont-ils sur la question de la forme de l'Etat ? Ils redoutent l'établissement de la république pour ce vaste empire qui a, plus que tout autre pays, besoin d'une tête visible, auréolée du prestige de la souveraineté. Ils se disent que ce serait un saut dans l'inconnu et que l'anarchie pourrait bien être au fond.

Mais les socialistes ne sont pas gens à renoncer à leur rêve, quand l'occasion est si belle de le réaliser. Et ce n'est pas seulement dans les villes qu'ils peuvent trouver appui et mettre les masses en mouvement en faveur de la république. Comme on sait, une grande partie de la population agricole russe émigre une partie de l'année des campagnes dans les régions minières et manufacturières, pour y gagner sa vie. Le socialisme *a fait dans ces masses prolétaires mi*-paysannes mi-ouvrières de grands ravages. Le paysan russe est d'ailleurs accessible aux idées les plus extrêmes, en matière sociale comme en matière religieuse, et la misère actuelle n'est pas pour le préserver des doctrines subversives.

Les soucis du gouvernement provisoire doivent donc être lourds.

Mais la question politique n'est pas tout. Il y a la guerre, et les socialistes réclament la fin de la guerre. L'épisode de la double note circulaire du ministre des affaires étrangères, M. Milioukof, est significatif, à cet égard. La première version publiée ne contenait qu'une allusion singulièrement pâle « au respect des engagements internationaux assumés par le régime déchu ». Le nouveau régime, disait le ministre des affaires étrangères, ferait honneur à la parole de la Russie.

C'était bien peu claironnant. Vingt-quatre heures après, on publiait une édition *corrigée de la note, où, cette fois, il était parlé* ouvertement de la volonté du gouvernement de continuer la guerre jusqu'à la victoire.

L'agence Vostnik nous avait d'abord transmis le texte rédigé à l'usage du peuple russe, au lieu de nous donner celui qui était destiné à l'étranger. Le gouvernement avait donc dû assourdir, pour certaines oreilles de l'intérieur, le passage relatif à la guerre.

On se souvient que, peu de jours avant la révolution, M. Kerensky lui-même avait réclamé qu'on liquidât les « utopies » belliqueuses pour se consacrer aux besoins de l'intérieur.

Une information de Stockholm annonce que le comité central du parti ouvrier russe vient de lancer un manifeste au prolétariat de tous les pays belligérants, pour l'inviter à déposer les armes et à refuser de continuer à se battre « pour les intérêts du capitalisme ». Le comité prétend qu'il a pour lui la majeure partie des soldats russes.

Quoi qu'il en soit de cette affirmation, la manifestation est, par elle-même, assez audacieuse, et la tâche du gouvernement provisoire n'en est pas simplifiée.

La caisse d'épargne postale au Conseil national

—o—

Berne, 22 mars.

Onze orateurs ont pris la parole, ce matin, jeudi, dans le débat d'entrée en matière sur la loi concernant l'institution d'une caisse d'épargne postale. Six de ces orateurs se sont livrés à la défense du projet, les cinq autres l'ont combattu.

M. Bonjour et M. Willemin ont été, avec M. Mosimann, rapporteur français de la majorité, les députés romands qui ont parlé en faveur de la loi. Ils ont contesté qu'elle manquât de base constitutionnelle et qu'elle menaçât les intérêts des caisses d'épargne locales et des banques cantonales. On peut s'étonner que le député jeune-radical de Genève, qui, depuis quelque temps, se plaisait à défendre l'autonomie cantonale contre les tendances centralisatrices de plus en plus envahissantes, ne trouve rien à redire à un projet qui n'a pu être justifié, au point de vue constitutionnel, qu'en attribuant à la Confédération une compétence illimitée partout où la constitution n'oppose pas un veto formel.

Cette thèse dangereuse et pernicieuse a été soutenue, après M. Bühlmann, par M. le conseiller fédéral Forrer. M. Forrer, qui est resté un habile avocat après avoir quitté il y a dix-sept ans le barreau, a déplacé la question de droit, en prétendant que c'est aux adversaires de la loi à fournir la preuve que le projet lèse une disposition déterminée de la constitution. Cette interversion totale du droit public fédéral n'a eu qu'un succès médiocre, et M. Kœnig, le député libéral de la ville fédérale, en a aisément démontré tout l'arbitraire. Il a établi clairement qu'il faut distinguer, au sujet de la caisse d'épargne postale, entre la nature bancaire de l'institution et son organisation, qui sera confiée aux postes suisses. La question d'organisation est hors de cause : mais, ce qui ne l'est pas, c'est que la Confédération fasse le banquier sans y être autorisée par une revision constitutionnelle. Lorsque la Banque nationale fut fondée, le service d'épargne fut expressément exclu de son champ d'activité.

Tous les orateurs ne se sont pas bornés au problème constitutionnel. MM. Buri, de Berne, Grünenfelder, de Saint-Gall, *Musy* et *Boschung* se sont attaqués à l'institution même, rouage superflu et préjudiciable aux institutions d'épargne libres ou coopératives et aux banques cantonales. M. Buri se méfie des garanties données par la limitation des dépôts à 1200 francs et par la réduction du taux d'intérêt à ½ % au-dessous du taux du jour ; ces garanties pourraient bien être abolies, quand on verra que le rendement de la caisse d'épargne postale en souffre.

Les deux députés fribourgeois, attentivement écoutés, se sont associés, avec netteté, à l'argu*mentation de la minorité. M. Boschung a déploré* que l'on vint encore intensifier l'émigration de l'argent disponible vers les villes, au détriment de l'agriculture et des coopératives agricoles. Avec beaucoup de raison, il a émis la crainte que la Confédération n'arrive, par l'épargne postale, à un monopole effectif de la petite épargne.

M. Musy entrevoit l'augmentation indésirable de la bureaucratie, la caisse d'épargne postale devant entraîner l'établissement d'une nouvelle administration à côté de celle des postes, des télégraphes et des téléphones. L'orateur s'étonne qu'on fasse si bon marché de l'opinion unanime des banquiers et des directeurs de banques, qui contestent absolument que le projet réponde à un besoin quelconque. On a essayé, il est vrai, de démontrer l'urgence du projet par un tableau statistique des deux mille communes qui, en Suisse, ne possèdent aucune institution d'épargne. Cette statistique doit être bien peu solide, si ses données sont aussi erronées que celles *qu'elle apporte pour le canton de Fribourg où*, au lieu des 240 (!) communes que prétend indiquer la statistique fédérale, il n'y en a guère que 20 qui n'offrent pas, par une caisse, une agence ou autrement, le moyen de favoriser la petite épargne. M. Musy a insisté encore sur le fait que, pour développer le sens de l'épargne, ce n'est pas à la caisse d'épargne postale qu'il faut recourir, mais à l'épargne scolaire.

MM. Moll, Hunziker et Hirter, ainsi que des deux rapporteurs, MM. Bühlmann et Mosimann, sont venus et revenus encore au secours du projet.

Les deux camps paraissaient de force presque égale ; aussi la votation s'est-elle faite au milieu d'une grande attention. Par 76 voix contre 65, les partisans de la loi l'ont emporté.

Tous les députés catholiques, la majorité du Centre, un grand nombre de représentants radicaux de la campagne ont constitué la minorité de 65 voix. L'opposition a été battue, mais elle n'a pas encore perdu la partie. Un référendum paraît certain.

La discussion par articles commencera demain, vendredi. A midi ¾, la séance a été levée. L'après midi, il y a eu une seconde séance, à 5 heures, pour traiter la question d'une action en faveur de l'industrie hôtelière.

Séance de relevée

Pour l'industrie hôtelière

M. Walther, de Lucerne, et M. Michel, d'Interlaken, ont déposé, au mois de décembre, l'un une demande d'interpellation, l'autre une motion, pour demander l'extension des mesures prises en faveur de la protection de l'industrie hôtelière contre les conséquences de la guerre.

Le 5 janvier 1917, le Conseil fédéral a déjà pris un arrêté étendant le sursis prévu dans l'ordonnance du 2 novembre 1915, aux intérêts échus de 1917 à 1919 et aux fermages. Par contre, le Conseil fédéral avait refusé d'étendre le sursis accordé aux intérêts échus de 1914 à 1916, et aux intérêts nouvellement échus après le 1er janvier 1917 ; ce serait aller trop loin, aux dépens des droits acquis des créanciers.

Les milieux de l'industrie hôtelière ne sont pas satisfaits de cette réponse partielle à leurs vœux. M. Walther s'est fait, cet après-midi, le porte-parole des doléances et des espoirs des hôteliers, qui ne méritent, dit-il, nullement la renommée de gens qui gagnent beaucoup d'argent avec peu de peine et de travail. Les hôteliers avouent qu'ils ont été trop peu prévoyants, pendant les années grasses et qu'ils ont eu tort en ne constituant pas de réserves suffisantes, outre le mobilier. Cependant, les autorités fédérales portent leur part de responsabilité, elles aussi ; ce sont elles qui ont refusé, autrefois, d'admettre la clause qu'un hôtel, comme une auberge, ne saurait être concessionné que si besoin il y avait. Le canton de Lucerne, forcé par cette jurisprudence fédérale, a dû autoriser l'ouverture d'au moins *18 exploitations hôtelières de trop. Les* conséquences, nous les voyons. L'aide à apporter est urgente.

Il y a 1136 millions placés sur les hôtels suisses ! Si les intérêts échus depuis 1914 ne sont pas payés en 1917, de nombreuses liquidations forcées s'ensuivront, et des pertes de capitaux importantes sont à craindre. M. Walther prie le Conseil fédéral de reprendre l'étude du sursis à accorder aux intérêts annuels et, surtout, l'examen du projet d'une caisse d'amortissement, rattachée à la Banque nationale.

M. Michel, le représentant des hôteliers de l'Oberland bernois, a renchéri dans le même sens. Il a cité l'exemple de l'Autriche, qui a admis l'amortissement des dettes arriérées en dix ans. M. Michel, sans le dire formellement, paraissait désirer, en plus des mesures de droit réclamées par M. Walther, un secours de la Confédération sous forme de prêts.

M. le conseiller fédéral Muller a accepté d'étudier les propositions faites. Quant au fond, il n'a guère laissé entrevoir de mesures nouvelles et immédiates, à l'exception d'un faible rayon d'espoir en faveur de la caisse d'amortissement.

Le débat n'est, d'ailleurs, pas terminé. M. Seiler a demandé la parole ; il l'aura vendredi matin.

Les socialistes suisses et la révolution russe

Berne, 22 mars.

M. le conseiller national *Grimm a déposé sur* le pupitre présidentiel du Conseil national, au nom du groupe socialiste, une motion demandant que le Conseil exprime sa sympathie à la cause de la révolution russe.

Négociations économiques

M. le conseiller national Paul Mosimann, de La Chaux-de-Fonds, a été prié par le Conseil fédéral de faire partie, avec MM. Schmidheiny et Laur, de la délégation chargée de négocier le renouvellement de la convention germano-suisse, qui arrive à échéance fin avril.

Un autre Neuchâtelois est également en voie de négocier officiellement avec l'étranger le ravitaillement de la Suisse : c'est M. Paul Robert, ancien député au Conseil des Etats, directeur de la fabrique de Fontainemelon, qui est parti pour Paris avec M. Grobet, directeur de la S. S. S., pour discuter avec les représentants des Alliés des « contingents » accordés à la Suisse.

Le « petit trafic » à la frontière

Il y a eu des plaintes au sujet du fait qu'il était permis aux habitants de la zone limitrophe allemande d'acheter en Suisse et d'emporter en Allemagne des denrées alimentaires devenues rares chez nous. Une décision du Département suisse d'économie publique met fin, en partie, à cette situation. Depuis le 20 mars, les habitants de la région limitrophe bénéficiant des avantages du « petit trafic de frontière » ne pourront plus emporter de riz, de succédanés du café, ni de viande fumée ou salée, y compris le lard et les conserves de viande et de poisson. Il est créé de nouvelles cartes de contrôle donnant droit à 250 grammes de fromage et de « schabziger », 50 grammes de thé et 1000 grammes de pain par période de dix jours. L'exportation de la viande fraîche, de la charcuterie, du chocolat, du lait condensé, reste autorisée.

Au Conseil des Etats

—o—

La reconnaissance de l'Obwald

Berne, 22 mars.

Les vœux patriotiques et le salut confédéral *télégraphiés hier au gouvernement d'Obwald*, ainsi que les discours prononcés par les présidents des deux Chambres en l'honneur du Bienheureux Nicolas de Flue, ont touché jusqu'au fond du cœur nos compatriotes obwaldois. En leur nom, M. Adalbert Wirz a pris la parole, ce matin, aussitôt après la lecture du procès-verbal, pour exprimer au président, M. Mercier, *et à toute l'assemblée, les profonds sentiments* de reconnaissance du gouvernement et du peuple d'Obwald.

Avec l'idéalisme qui est pour lui une seconde nature, M. Wirz a porté ses regards plus loin ; franchissant l'enceinte du Parlement, sa pensée s'est évadée vers les horizons futurs de la politique suisse. Il souhaite que, s'inspirant de l'exemple du grand patriote, autorités et peuple unissent leurs efforts pour l'accomplissement des nouvelles tâches que les événements imposent à la Confédération et aux cantons. Cette politique de collaboration féconde, à laquelle M. Wirz convie tous les partis et tous les hommes de bonne volonté, ne pourra triompher, ajoute-t-il, que si l'on fait trêve aux luttes passionnées et stériles. Le compatriote du glorieux citoyen d'Obwald exprime, en outre, l'espoir que ces fêtes commémoratives en l'honneur de l'apôtre de la paix seront suivies bientôt du rétablissement de la paix générale.

Le droit de timbre

En une seule séance, le Conseil des Etats a mis sous toit le projet d'arrêté constitutionnel autorisant la Confédération à percevoir des droits de timbre sur les titres, les quittances de primes d'assurance, les effets de change et effets analogues, les documents en usage dans les transports et sur d'autres documents concernant les opérations commerciales.

Il faut dire que la tâche des représentants des cantons a été grandement facilitée par la discussion ardue qui a eu lieu au Conseil national sur le même objet. On s'est trouvé en présence d'un texte qui avait passé et repassé au polissoir, de sorte que la commission du Conseil des Etats et cette assemblée elle-même n'ont rien eu de mieux à faire que de l'accepter tel quel.

Le travail préalable de l'épluchement des textes lui ayant été épargné, le Conseil des Etats s'est livré avec d'autant plus d'ampleur aux considérations générales et aux digressions sur le terrain de la réforme financière.

Déjà le rapporteur, M. Usteri, a évolué dans les hauts horizons de la politique générale, la politique de l'équilibre entre la Confédération et les cantons. La plupart des œuvres fédérales, dit-il, portent l'empreinte du compromis entre les deux souverainetés. Le code civil suisse est, sous ce rapport, le modèle du genre. Le fédéralisme intelligent, éclairé, peut bien souscrire à cette politique. Mais ce fédéralisme « intelligent » comprendra aussi que le problème financier doit être résolu de manière à remédier à la crise des finances fédérales, qui ont plus souffert de la guerre que celles des cantons.

M. Usteri mentionne, en passant, la requête de la Chambre de commerce zuricoise, qui voudrait voir le programme financier de la Confédération figurer en bloc dans un seul article constitutionnel.

Les deux députés de Genève, MM. Lachenal et Rutty, ne trouvent pas opportun de résoudre dès aujourd'hui tout le problème financier. Le programme du Conseil fédéral est prématuré. On verra mieux, après la guerre, ce qui manque encore aux recettes de la Confédération. Peut-être aurons-nous d'heureuses surprises. Le produit du droit de timbre, par exemple, qu'on évalue à 10,4 millions, se ressentira favorablement de la reprise des affaires et de l'essor économique dans l'Europe pacifiée.

Rien ne presse donc, dit M. Lachenal, de recourir au monopole du tabac. D'autres solutions sont dignes d'examen.

M. Rutty, lui, se prononce nettement contre la répétition de l'impôt de guerre. *On a ajourné* la proportionnelle pour éviter d'agiter le peuple. Pourquoi vient-on maintenant le mettre en fièvre en soulevant des problèmes inquiétants et en proposant des solutions prématurées ?

Quant au projet discuté aujourd'hui, personne ne le combat. Aussi M. Motta a-t-il pu dire que ce projet est né sous une bonne étoile. Les adhésions lui sont venues de toutes parts. L'opposition que lui font les socialistes est une affaire de tactique plutôt qu'une opposition de principe.

M. von Arx, de Soleure, ayant émis l'opinion que la moitié des charges imposées par la dette de mobilisation devrait être supportée par la richesse acquise, par les heureux possédants, le

chef du Département des finances s'est empressé de démontrer par des chiffres que ce vœu est déjà réalisé, puisque les impôts perçus ou à percevoir sur la richesse acquise représentent une contribution totale de 440 millions. Dans ce bilan, l'impôt de guerre figure pour 120 millions et celui des bénéfices de guerre pour 40 millions.

La répétition de l'impôt de guerre a aussi un adversaire en la personne de M. le Dr Wettstein. Du moins juge-t-il injuste de le percevoir dans les mêmes conditions que le premier. On ne saurait, dit le magistrat zuricois, renouveler la perception d'un impôt de guerre avant d'avoir unifié par une loi fédérale la taxation des contribuables, qui repose actuellement sur les systèmes les plus divers.

Après cet échange de vues, le Conseil des Etats a passé à l'examen détaillé du projet et l'a finalement adopté à l'unanimité.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 21 mars

Communiqué français du 22 mars, à 3 h. de l'après-midi :

Dans la région au nord de Ternier, nous avons élargi, après de vifs combats, nos positions à l'est du canal de Saint-Quentin et nous avons rejeté l'ennemi de plusieurs points importants qu'il défendait avec énergie.

Au sud de l'Oise et au nord de Soissons, nous avons également progressé au cours de la nuit et occupé plusieurs villages, malgré une vive réaction de l'ennemi, dans la région de Vregny.

Un coup de main exécuté par nous au nord de Berry-au-Bac nous a permis de faire des prisonniers.

Plusieurs tentatives ennemies sur nos petits postes, vers Fontaine-aux-Charmes (Argonne), à l'est de la route Saint-Hilaire-Saint-Souplet, et au bois de Caurières, ont échoué sous nos feux.

• • •

Communiqué allemand du 22 mars :

Entre Loos et Arras, après un vif feu d'artillerie, engagements de détachements de reconnaissance.

Dans le terrain des deux côtés de la Somme et de l'Oise, combats de détachements avancés, avec une issue favorable pour nous.

Près de Chivres et de Missy, sur la rive septentrionale de l'Aisne, des bataillons français ont été repoussés.

Sur la rive gauche de la Meuse, une attaque qui se préparait a été arrêtée par un feu dirigé sur les tranchées ennemies.

Des poussées exécutées dans les lignes françaises, sur le canal de l'Aisne à la Marne, au nord-est de Verdun, près de Saint-Mihiel et sur la pente occidentale des Vosges, dans la vallée de la Plaine, nos détachements offensifs ont ramené 40 prisonniers.

Journée du 22 mars

Communiqué français d'hier jeudi, 22 mars, à 11 h. du soir :

Dans la région de Saint-Quentin, escarmouches de patrouilles au nord, et violente réaction pour nous refouler de la rive est du canal de Saint-Quentin, que nous occupons.

Sur le front Clastres-Montescourt, les attaques successives de l'ennemi ont été brisées par nos feux de mitrailleuses.

Nous avons infligé de fortes pertes aux Allemands.

Des combats également vifs dans la région ouest de La Fère se sont terminés par un échec complet de l'ennemi.

Au sud de l'Oise, nos détachements ont franchi l'Ailette sur quelques points.

Au nord de l'Aisne, les Allemands ont renouvelé leurs tentatives entre la route de Laon et la rivière. Trois attaques sur la ligne Vregny-Chivre ont été arrêtées par nos tirs de barrage.

Notre artillerie, dans la région sud de l'Aisne, prenant en enfilade les troupes ennemies, leur a infligé des pertes très élevées.

Lutte d'artillerie assez violente en Woëvre, dans la région aux pieds des côtes de Meuse.

Une tentative ennemie sur la ferme de Romainville, dans le secteur de Saint-Mihiel, n'a pas réussi.

Rien à signaler sur le reste du front.

• • •

Communiqué anglais d'hier jeudi, 22 mars, à 8 h. 40 min. du soir :

La résistance de l'ennemi augmente sur tout le front, de l'ouest de Saint-Quentin au sud d'Arras. Pendant la journée, de fortes bourrasques de neige ont rendu notre avance plus difficile.

Hier après midi, un raid heureux au nord-est d'Arras nous a permis de ramener quelques prisonniers.

L'ennemi a essayé de nous contre-attaquer et a subi des pertes sérieuses.

Le matin, une reconnaissance ennemie a réussi à pénétrer dans nos lignes au nord d'Arras. Elle a été chassée après un combat sérieux.

Au sud-est de Lens, un autre raid ennemi a été dispersé par nos feux de mitrailleuses.

Un prince de Prusse disparu

Berlin, 22 *mars.*

(Officiel.) — Un avion piloté par le prince Frédéric-Charles de Prusse n'est pas revenu d'un vol exécuté au-dessus des lignes ennemies entre Arras et Péronne.

(Le prince Frédéric-Charles est né le 6 avril 1893. Il est le petit-fils de Charles de Prusse, un frère de l'empereur Guillaume Ier. On ne sait encore s'il a été tué ou s'il est prisonnier.)

La révolution en Russie

Comment Nicolas II a su la vérité

L'envoyé spécial du journal russe *Outro Rossyi* a réussi à rejoindre le train impérial, qui se dirigeait du quartier général à la résidence de Tsarskoïé-Sélo. Ce fut à la station de Vichera, entre Pétrograd et Moscou, que le journaliste russe put s'approcher du train du tsar, lequel avait fait halte pour s'approvisionner en eau et en charbon. Comme suite personnelle Nicolas II n'avait qu'une vingtaine de soldats, ainsi que le général commandant des palais Voïéikof, l'amiral Nilof et le ministre de sa cour, Freedericksz.

A ce moment, arriva une dépêche du gouvernement provisoire, disant que toute la garnison de Pétrograd et les autres troupes s'étaient jointes au mouvement révolutionnaire.

Nicolas II écouta la lecture de cette nouvelle avec une douloureuse stupéfaction. « Comment, s'écria-t-il, une révolution à Pétrograd ! » Quelques instants après arrivait à la station de Vichera un télégramme ordonnant d'arrêter le train impérial, des ordres ayant été donnés, ajoutait la dépêche, d'empêcher le convoi d'arriver à Tsarskoïé-Sélo. L'empereur comprit alors la gravité de sa situation. « Il n'y a rien à faire, proféra-t-il ; si le peuple le veut, j'abdiquerai et m'en irai à Livadia. Je céderai le trône à mon frère Michel, qui est plus aimé par le peuple que moi. » Et Nicolas se mit à pleurer à chaudes larmes. « Pourvu que ma femme et mes enfants, ajouta le tsar en sanglotant, soient saufs ! Oui, nous partirons pour Livadia où nous mènerons une vie tranquille. » L'empereur s'adressa ensuite aux soldats de sa suite et leur dit : « Je signerai l'abdication et je me rendrai à l'armée pour dire adieu à mes troupes. Après, que l'on fasse tout ce que l'on voudra, je ne me mêlerai plus de rien. » L'empereur sortit sur la plate-forme de son wagon les traits convulsés.

Arrestation de la tsarine Alexandra

Pétrograd, 22 *mars.*

Le général Kornilof, commandant militaire de Pétrograd, est arrivé à Tsarskoïé-Sélo, où il a informé l'impératrice qu'elle était arrêtée avec toute sa suite et que le palais était étroitement gardé.

(Nos dépêches d'hier annonçaient déjà que le gouvernement provisoire avait ordonné de conduire le tsar Nicolas II à Tsarskoïé-Sélo, où il serait considéré comme prisonnier ainsi que la tsarine.)

L'impératrice mère

L'impératrice douairière est revenue de Kief à Pétrograd.

Ces dernières années, l'impératrice douairière se tenait à l'écart de la cour ; elle ne voyait que rarement la tsarine, et seulement à l'occasion des cérémonies officielles.

De tous les avertissements qu'elle donna à son fils, aucun ne fut écouté par lui.

Elle alla finalement s'établir à Kief, et, à partir de la mi-janvier, ayant préalablement écrit au tsar Nicolas, une dernière fois, elle s'était abstenue de revenir à Pétrograd.

Les changements continuent

Le métropolite de Pétrograd Pitirime, ami de Raspoutine, a été exilé au Caucase par le synode.

Le portrait du tsar a été enlevé dans les ministères. Les formalités administratives sont considérablement simplifiées ; on peut arriver maintenant, sans difficulté, jusqu'au cabinet des ministres.

M. Bark en liberté

Le ministre des finances, M. Terestchenko, a ordonné de remettre en liberté l'ancien ministre des finances, M. Bark, voulant qu'il pût s'entretenir avec lui d'égal à égal et non comme prisonnier, d'importantes questions financières.

Le ministre des finances a procédé à l'organisation d'un grand emprunt dit « emprunt de la liberté ».

Attentat contre M. Kerensky

On mande de Pétrograd que M. Kerensky, ministre de la justice, a failli être l'objet d'un attentat.

Un capitaine de cavalerie ayant demandé à le voir en personne, sous prétexte de lui remettre une lettre, fut arrêté et fouillé. On trouva sur lui un revolver chargé. Se voyant découvert, l'officier s'empara du revolver et se suicida.

Abolition de la peine de mort

Pétrograd, 22 *mars.*

(Havas.) — Le ministre de la justice signera demain un oukase abolissant la peine de mort.

Où réapparaît Bourtzef

Le Bureau ukrainien nous mande :

Un des premiers actes du gouvernement provisoire russe a été de confier les archives de la police secrète à M. Bourtzef. Cet ancien révolutionnaire est très populaire à Paris, où il a vécu de nombreuses années en exil. C'est un partisan de la tactique terroriste, et il appartenait au parti socialiste révolutionnaire russe, lorsque, sous le règne d'Alexandre III, il fut obligé de quitter la Russie, car il était alors considéré comme un des ennemis les plus dangereux de la monarchie. Lorsque la révolution éclata, en 1905, M. Bourtzef rentra en Russie, où il édita une revue appelée *Le Passé*, dans laquelle il publia de nombreux documents sur l'évolution des idées démocratiques et révolutionnaires en Russie. La contre-révolution ayant eu le dessus, il fut de nouveau obligé de s'exiler, et, pour la seconde fois, il s'établit à Paris. C'est là qu'il commença une lutte implacable contre le système provocateur de la police russe et qu'il dénonça de nombreux agents provocateurs, tels que le fameux Azef Harting que le gouvernement français décora de la Légion d'honneur, mais qu'il expulsa ensuite de France. Comme on le sait, c'est cet Azef qui organisa l'attentat contre Plehve, ministre russe, contre le grand-duc Serge et même contre l'empereur. Ce dernier attentat échoua.

C'est chez Bourtzef, à Paris, que plusieurs explociers russes repentis, comme par exemple Bakai, chef de la Sûreté de Varsovie, Menchikof, haut fonctionnaire de la Sûreté de Moscou, livrèrent des documents compromettants pour l'ancien régime.

L'opinion autrichienne

Vienne, 22 *mars.*

(B. C. V.) — Les journaux estiment que l'internement du tsar est un symptôme de la contre-révolution qui est déjà commencée en Russie ou qui y est pour le moins appréhendée. Ils sont convaincus, quel que soit le cours que prenne la révolution, que la Russie, pour le moment, n'existe plus comme facteur de guerre. La répercussion de la révolution russe sur les autres Etats de l'Entente devient chaque jour plus visible.

La guerre sur mer

La perte du « Danton »

Berlin, 22 *mars.*

(Officiel.) — A l'endroit où a sombré le grand navire de guerre français coulé le 19 mars dans la Méditerranée par un sous-marin, on a pêché une caisse contenant des lettres établissant que le navire coulé était le vaisseau de ligne français *Danton*.

Le retour du « Mœwe »

Berlin, 22 *mars.*

(Officiel.) — Le croiseur auxiliaire *Mœwe*, commandé par le burgrave et comte Dohna-Schloden, est revenu dans un port de guerre allemand, après sa seconde croisière de plusieurs mois dans l'océan Atlantique.

Le navire a capturé 22 vapeurs et cinq voiliers, jaugeant 123,300 tonnes, dont 21 vapeurs ennemis, parmi lesquels huit étaient armés et cinq se trouvaient au service de l'Amirauté anglaise, ainsi que quatre voiliers ennemis.

Parmi ces prises, le vapeur anglais *Yarrowdale* a atteint, le 31 décembre 1916, un port allemand avec 469 prisonniers, et le vapeur japonais *Husen-Maru* a atteint, le 16 janvier, le port de Pernambuco. Les autres bateaux ont été coulés.

Le *Mœwe* a ramené 592 prisonniers.

Etats-Unis et Allemagne

New-York, 22 *mars.*

(Havas.) — Une note communiquée à la presse explique que la convocation du congrès a pour but de rendre l'état de guerre existant virtuellement, dès aujourd'hui, entre les Etats-Unis et l'Allemagne.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le consistoire

Au cours du consistoire secret qui a eu lieu hier matin, jeudi, le Pape a prononcé une allocution strictement religieuse. Vingt-sept cardinaux assistaient à ce consistoire.

Benoit XV a préconisé de nombreux évêques étrangers, parmi desquels Mgr Caillot, vicaire général à Moulins, évêque de Grenoble ; Mgr Julien, curé de l'archidiocèse de Rouen, évêque d'Arras ; Mgr Sehgors-Chaine, à Gand, évêque de Gand ; Mgr Leynaud, curé de Sousse, évêque d'Alger, Mgr Bessière, curé de Sidi-bel-Abbès, évêque de Constantine (Algérie).

La Lettre pastorale du cardinal Mercier

Nous avons mentionné qu'on avait reçu, au Havre, la Lettre pastorale du cardinal Mercier, sur ce thème : « Courage, mes frères ».

La première partie traite de la grandeur morale de la nation belge ; la seconde, de la grandeur chrétienne et la vie vertueuse.

La première partie est particulièrement émouvante. En voici un important passage :

« Le gouvernement, depuis deux ans et six mois, est à la tâche avec une vaillance que rien n'entame. Nos vœux font cortège à ces braves qui forment une garde d'honneur fidèle et fière au souverain magnanime qui, du banc de sable auquel est réduit son royaume, donne à la Belgique et au monde un exemple accompli de l'endurance et de la foi dans l'avenir.

« Ceux qui se battent pour la liberté du drapeau belge sont des braves. Les internés de Hollande et d'Allemagne qui lèvent vers Dieu, pour la patrie, leurs bras chargés de chaînes, sont des braves. Nos compatriotes exilés qui portent en silence le poids de leur isolement servent, eux aussi, du mieux qu'ils peuvent, la patrie belge, comme la servent toutes ces âmes qui, soit derrière les murs des cloîtres, soit dans le recueillement du foyer domestique, prient, pleurent, peinent dans l'attente du retour des absents et de notre commune délivrance.

« Nous avons écouté la voix puissante des épouses et des mères ; à travers leurs sanglots, elles supplaient Dieu de soutenir le courage et la fidélité à l'honneur de leurs maris et de leurs fils, emmenés de force dans les usines de l'ennemi. On les a entendus, ces vaillants, ramasser, à l'heure du départ, leurs énergies pour donner du cœur à leurs camarades, pour entonner, dans un effort suprême, le chant national.

« Nous les avons vus, à leur retour, pâles, décharnés, ruines humaines ; tandis que nos yeux mouillés de larmes cherchaient leurs regards éteints, nous nous inclinions profondément devant eux, car ils nous révélaient, sans s'en douter, un aspect nouveau, inattendu, de l'héroïsme national. »

PETITE GAZETTE

Une reine au couvent

De Pétrograd, on mande aux journaux français que la reine Olga, veuve du roi Georges de Grèce, vient de prendre le voile et d'entrer dans l'ordre de Sainte-Eugénie, qui fait partie de la section de la Croix-Rouge.

La reine Olga, née en 1851, est une grande-duchesse de Russie et professe la religion russe. C'est dans un couvent orthodoxe (schismatique) qu'elle est entrée.

Echos de partout

TERRE RECONQUISE

Noyon !
Terre autour de Noyon !
Terre de Dagobert,
De saint Médard, de saint Eloi,
Terre mise à l'envers
Durant trente longs mois !
Terre remise à l'endroit !
Rien qu'à dire ton nom,
Tous tes enfants pleurent de joie !

DIVAGATION LOGIQUE

De Louis Forest dans le *Matin* :

Nous avons de nouveaux ministres. A l'exception de deux nouveaux ministres qui sont nouveaux ministres, tous les nouveaux ministres sont d'anciens ministres. Parmi les ministres qui reviennent, certains reviennent sans être partis. Ceux qui reviennent après être partis étaient donc, puisqu'on les rappelle, de bons ministres. Alors, pourquoi étaient-ils partis ? Et pourquoi, lorsque, à leur tour, ils seront renversés, partiront-ils, puisqu'ils reviendront ?

MOT DE LA FIN

Extrait du tableau des punitions infligées par le général commandant le département de Seine-et-Oise :

« Huit jours de prison à X : A fait preuve de mauvais esprit en plaçant de propos délibéré sur un poêle rouge le chat attaché au bureau de l'état-major. »

Confédération

Parti radical

Hier, jeudi, se sont réunis à Berne le comité central du parti radical et le comité du groupe radical de l'Assemblée fédérale. Il a été décidé de convoquer le congrès du parti les 19 et 20 mai, pour s'occuper notamment de la réforme administrative fédérale et du programme financier du Conseil fédéral.

Au sujet de l'initiative socialiste sur l'impôt direct fédéral, le comité recommande le rejet.

Annuaire fédéral

L'Imprimerie Suter, à Berne, nous adresse l'Annuaire du Conseil fédéral et des Chambres qu'elle vient d'éditer. C'est un ouvrage remarquable, soit au point de vue du fond, soit à celui de la forme. Les biographies des conseillers fédéraux et des parlementaires y sont très exactement résumées et ornées de portraits d'une excellente facture.

Une demi-douzaine de travaux sur des sujets politiques ou sociaux, signés de M. Eugène Richard, ancien député aux Etats, Bertoni, conseiller national, Chodat, professeur, Léonard Chapuisat, etc., complètent ce superbe volume.

Questions économiques

De l'intensification de la production agricole

La production d'un pays en denrées agricoles dépend du climat, de l'importance des surfaces en culture, du genre de production, de la nature du sol, de son état de fertilité, de la quantité des engrais et semences, des soins apportés à la culture, à la récolte et à la conservation des produits.

Cette année-ci, beaucoup de matières auxiliaires font défaut ; il faut y suppléer par une utilisation plus complète de tous les éléments dont nous disposons, par une mise en culture de tous les terrains cultivables, par une alimentation et des soins rationnels de nos animaux domestiques. La majorité de nos exploitations agricoles sont déjà cultivées de façon intensive ; toutefois, partout il est possible d'augmenter encore la production ; il suffit de vouloir. Beaucoup de terres mal cultivées pourraient produire bien davantage. La mise en culture de terrains assainis et restés en marais, de drainage de surfaces humides, permettraient de retirer, cette année-ci déjà, des récoltes de céréales et de plantes sarclées. Combien de places, d'entrepôts, de talus de voies ferrées et même de routes, de clairières ensoleillées, de pelouses, de jardins d'agrément, voire même de places d'exercices pourraient, sans grands frais, être rendus à la culture ou devenir d'excellents jardins !

Les communes, les commissions de secours, en facilitant aux familles pauvres la création de jardins potagers, peuvent, tout en faisant œuvre humanitaire, contribuer à l'effort commun.

La tâche la plus urgente est d'augmenter la production des denrées agricoles directement utilisables pour l'alimentation humaine, soit des céréales, des plantes sarclées, des légumes. Les vieilles prairies, les prés arrosés au purin, se prêtent au mieux, même labourés seulement au printemps et sans forte fumure, à ces différentes cultures.

La pénurie de beaucoup d'engrais, de différentes semences, exige un emploi judicieux des réserves dont nous disposons.

Il est d'autant plus nécessaire de soigner les engrais naturels, d'éviter toute perte, de recueillir tout ce qui a une valeur fertilisante.

L'influence de la main-d'œuvre sur la production agricole est telle que notre alimentation future dépend beaucoup de l'énergie du peuple suisse.

Avec la perspective d'un plus grand nombre de troupes appelées au printemps sous les armes, il sera prudent de commencer les cultures aussitôt que le temps le permettra.

Les autorités cantonales et communales prendront à temps, de concert avec les différentes organisations intéressées, toutes les mesures pour assurer la main-d'œuvre nécessaire. La Direction de l'armée y contribuera dans la mesure du possible. De même les autorités scolaires devront tenir compte des travaux pour la fixation de l'époque et de la durée des vacances. Si une entreprise agricole reste en souffrance, les autorités, secondées par les organisations agricoles, devront intervenir et, par leurs conseils, surtout à l'époque des travaux des champs, des semailles, de la récolte, des battages, etc., etc., suppléer au manque de connaissances du personnel de la ferme, ou, le cas échéant, prendre les mesures pour en assurer l'exploitation normale.

La direction de l'armée s'efforcera également de mettre le plus de chevaux possible à la disposition de la culture. Malgré cela, il y aura pénurie de chevaux et l'on doit chercher à y suppléer en utilisant davantage pour le trait le bétail bovin.

Ajoutons en finissant que, vu les difficultés de se procurer les pièces de rechange des machines ainsi que les graisses, la revision annuelle du matériel agricole doit être entreprise à temps. Nos agriculteurs ne doivent pas hésiter non plus à acheter toute machine qualifiée qui leur permette de réaliser une économie sérieuse de la main-d'œuvre.

Tous ces moyens doivent être mis en œuvre pour arriver à augmenter la production agricole dont notre pays a besoin.

ARMEE SUISSE

La mobilisation de la 1re division

Les journaux vaudois croient savoir que la 1re division sera mobilisée le 16 avril prochain.

Licenciement de la 4me division

Ces jours-ci a lieu la démobilisation de la 4me division.

A Colombier

Les portes des casernes de Colombier s'ouvriront de nouveau lundi prochain. Environ 100 sous-officiers, formant les cadres de la prochaine école de recrues, entreront en service ce jour-là, tandis que les recrues commenceront leur école le 4 avril, sous le commandement du lieutenant-colonel Apothéloz.

Ballons de propagande

L'état-major de l'armée prie le public d'envoyer, en prenant le plus grand soin de ne pas les endommager, les ballons de propagande atterrissant en Suisse et tous les imprimés ou autres objets qui pourraient s'y trouver, à la « section des renseignements de l'état-major de l'armée ». Les frais de ces envois seront remboursés. Ces ballons, s'ils sont en bon état ou légèrement endommagés, servent à des essais qui peuvent être utiles à l'armée.

FRIBOURG

Nomination ecclésiastique

En remplacement de feu M. Déforel, l'abbé Amédée Moullet, prêtre retraité à Vevey-de-Lac, est nommé chapelain à Avenches-Pont, d'où il est originaire.

La prédication de Carême à St-Nicolas

Le T. R. P. Antoine-Marie, de l'Ordre des Capucins, a pris comme thème général de ses sermons de carême : la vie surnaturelle.

Le T. R. P. Antoine-Marie a consacré une douzaine de conférences à exposer les points fondamentaux suivants : la connaissance et la nécessité de la grâce sanctifiante pour la vie chrétienne ; le rôle primordial de Jésus-Christ qui en est la source par ses mérites infinis ; la fonction du Saint-Esprit dans sa distribution ; ses effets merveilleux dans l'âme ; nos devoirs envers un don et un état si précieux ; son terme et son épanouissement dans la vie éternelle.

Une science théologique ample et sûre, une forme agréable et originale, fruit d'une personnelle méditation du sujet ; une éloquence vraiment apostolique, voilà ce qui distingue cette excellente prédication.

La nombreuse et fidèle assistance qui entoure la chaire de Saint-Nicolas et dont les rangs ont sans cesse grossi profite abondamment de ces instructions pour se soutenir et se perfectionner dans la pratique du bien.

La conférence de dimanche prochain

En avançant dans l'étude des prophéties, on est émerveillé des soins que Dieu a pris de préparer le monde à la venue de son Fils, et, dans la suite des temps, de donner à notre foi de solides fondements. C'est l'impression que l'on éprouvait en entendant le lumineux exposé du R. Père de Munnynck. Cette impression sera renforcée encore par la prochaine conférence. En effet, elle nous montrera que, non content de prédire avec une étonnante précision les caractères distinctifs du Messie, les prophètes ont encore annoncé clairement l'œuvre de la Rédemption accomplie par les souffrances et les sacrifices du Sauveur.

Ce sujet, bien conforme à l'esprit du temps de la Passion dans lequel nous allons entrer, sera traité par un nouveau conférencier, M. l'abbé Schub, curé de Sainte-Clotilde de Genève, docteur en théologie.

C'est avec une grande satisfaction que l'on entendra sa parole sympathique et très compétente.

Congrégation de la Bonne-Mort

La confrérie de Fribourg célébrera sa fête titulaire le dimanche de la Passion, 25 mars, à 2 h. ½, dans l'église du Collège. Sa Grandeur Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, donnera aux membres de la congrégation un précieux témoignage de sa paternelle bienveillance en présidant leur réunion et en prononçant l'allocution d'usage.

Conférence de carême

Ce soir, vendredi, cinquième conférence de carême pour les internés français et belges, à 8 ½ h., à la chapelle Sainte-Ursule.

Nos militaires

22 mars.

On nous écrit :

L'époque de notre premier stationnement semble aujourd'hui bien lointaine. C'est tout un mois qu'il faut remonter. Nous avons, depuis, occupé un deuxième secteur, et sommes à la veille d'en quitter un troisième.

De notre premier séjour, la fin fut pareille au début : de la part de la population, toujours la même chaude sympathie ; dans les « foyers du soldat », le même dévouement et les mêmes gâteries.

La troupe remerciait à sa manière, par les petites attentions qui sont en son pouvoir. Dans le vieux temple gothique, un second concert avait été organisé par le bataillon, avec un programme analogue, bien que nouveau. La fanfare y participait et, pour la circonstance, un petit orchestre — militaire toujours — avait été formé.

Encore une fois, tout cela est aujourd'hui bien vieux. Après quatre grandes semaines, qu'on eût voulu prolonger encore, le moment était venu de se rapprocher, petit à petit du moins, de la frontière.

Un dernier soir, — c'était un dimanche, — dans le ciel bleu, au travers d'une atmosphère particulièrement limpide, éclairées par le soleil couchant, les Alpes, enfin, s'étaient montrées dans toute leur splendeur : les nôtres, singulièrement rapetissées par la distance, et, comme assises dessus, gardant leurs proportions habituelles, et, dépassant la première chaîne non plus du bout de la tête seulement, mais de toute leur masse imposante, les montagnes bernoises, les glaciers, dont les blanches cimes se reflétaient dans le lac.

Le lendemain, de bonne heure, nous quittions ces rives, que le printemps, semblait-il alors, allait fleurir sous peu.

Par des chemins différents, les bataillons s'élevaient, défilant « en colonne par un » dans les forêts givrées, puis au travers des champs de neige éblouissants de lumière, pour redescendre de l'autre côté, sur un vaste plateau, y passer la nuit, et poursuivre leur course, le lendemain, par un nouveau col, sur une route enfermée entre deux murs de glace, jusqu'au vallon suivant.

Ce fut notre deuxième secteur.

Adieu, maintenant, les vastes horizons. Au nord et au sud, deux arêtes boisées, nous dérobant une bonne part de la course du soleil. L'hiver recommençait.

Nous étions en ville : des rues, de grands bâtiments, des trottoirs, des fabriques, plusieurs églises, bref, 8000 âmes, au milieu desquelles la troupe passait un peu inaperçue.

Et cependant, la première fois depuis notre départ de Fribourg, le régiment se trouvait au complet. Les compagnies qui, dès le début, nous avaient quittés pour aller vers l'ouest, remplir d'autres tâches, nous avaient rejoints, et celles-là *aussi* que nous avions laissées en arrière, à *leurs travaux* de tranchées et de terrassements.

La grande famille, d'ailleurs, ne fut pas longtemps réunie : quatre jours seulement, au bout desquels deux compagnies de nouveau nous étaient enlevées ; et le lendemain, surprise : c'était le régiment tout entier qu'on déplaçait.

Marche analogue à la précédente : une première étape, toujours dans la neige, une petite chaîne à franchir, pour aller passer la nuit dans une grosse bourgade. Le lendemain, une équipée plus sérieuse, au milieu d'un haut plateau où nous avions séjourné, l'an passé, en plein mois d'août.

Bien des souvenirs revivaient, faisant paraître la route moins longue, et la comparaison s'imposait, entre les paysages enchanteurs de l'été passé, et ces pâturages, aujourd'hui tout blancs, sur lesquels les sapins isolés se détachaient si sombres, donnant à toute la contrée une teinte mélancolique, renforcée encore par des brouillards, noirs comme de la fumée d'usine, qui traînaient, plus au nord, sur les pays en guerre.

La route était toute durcie, et couverte en plus, sur toute sa largeur, d'une couche de verglas. De ci, de là, un homme culbutant, cassant la crosse de son fusil, ou cabossant son bombardon.

Un épisode surtout demeurera dans le souvenir *des soldats* :

Au sortir d'une forêt, un coude de la route nous amenait brusquement au sommet du col, mais nous plongeait en même temps dans une véritable tourmente de neige. Les flocons, horizontalement, à toute allure, rasaient le sol. Tête baissée, les yeux presque fermés, la tête emmitouflée dans leurs passe-montagne, les visages cramoisis et comme brûlés de froid, leurs capotes saupoudrées de blanc, les hommes, secoués par l'ouragan, la démarche un peu hésitante et leurs quarante kilomètres dans les jambes, évoquaient un peu, dans leur long défilé, les tableaux militaires d'antan, quelque retraite de Russie.

Un peu plus bas, un incident, non moins inattendu. Dans la forêt, une auto montait péniblement. La plaque rouge, sur le devant, portait : « Général ». C'était bien lui : derrière la vitre givrée, trois gros galons dorés. Mais, sur la pente glissante, la voiture s'était arrêtée, patinant sur place. Oubliant leurs fatigues, une quinzaine de troupiers, poussant, qui de l'épaule, qui du poignet, eurent vite fait de la remettre en route, et puis, ajustant le fusil sur l'épaule, rejoignaient la colonne, s'écriant, non sans fierté, et du moins avec bonne humeur : « On aura toujours remorqué le général. »

La dernière barrière des montagnes était franchie. A la fin d'une longue journée, du haut plateau on descendait dans la plaine, de la région des neiges dans celle de la boue.

Tout près, maintenant, le canon tonnait.

(A suivre.)

Les fonds d'assistance qui héritent

Une généreuse Moratoise, décédée à Thoune, Mme Zurkirchen, née Kæmpfer, a légué 500 fr., par testament, au fonds des pauvres d'Ormey.

Un centenaire

Le 10 mai prochain, les Dominicaines d'Estavayer célébreront, par une journée de prières, le six centième anniversaire de la fondation de leur monastère. C'est, il y a six siècles, en effet, que les cinq premières religieuses prenaient possession, sous le priorat de Sœur Béatrix de Vevey, de la maison que leur avait donnée le chanoine Guillaume de Stavayé. Depuis lors, la communauté grandit et prospéra, à l'ombre des deux tours maîtresses qui flanquent le couvent. Et aujourd'hui, encerclée encore dans les remparts de la petite cité, elle abrite dans ses murs vénérables quarante religieuses qui y psalmodient les louanges de Dieu, selon la règle de saint Dominique.

Tout le pays de Fribourg s'unira à ces âmes d'élite, dans quelques semaines, pour remercier la Providence de la protection accordée au cloître six fois séculaire et pour la prier de continuer à prodiguer ses bénédictions aux pieuses religieuses qui sont nos avocates journalières au pied du Tabernacle.

Sa Grandeur Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, présidera la cérémonie d'action de grâces du 10 mai.

Institut agricole de Pérolles

Les cours agricoles de l'Institut et ceux de l'Ecole de laiterie se sont terminés avant-hier, par l'examen habituel, qui s'est déroulé d'une façon très satisfaisante. Nos jeunes paysans et laitiers ont conscience de l'importance nationale de leur profession, que les événements actuels mettent plus encore en évidence.

A midi, un banquet bien servi réunissait, dans la rotonde des Charmettes, au nombre d'une soixantaine, les professeurs de l'école, des parents des élèves et plusieurs amis de l'Institut. M. le conseiller d'Etat Savoy, directeur de l'Intérieur ; M. le chanoine Brasey, très révérend doyen du Chapitre de Saint-Nicolas ; M. le professeur Mariaux, de l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve, plusieurs députés et personnalités de notre agriculture fribourgeoise assistaient à cette fête familiale.

Un coin de table présentait un aspect inédit, attirant tous les regards ; il était occupé par le groupe des internés français et belges élèves de l'école.

Au dessert, des toasts chaleureux ont été portés à la prospérité de notre agriculture, à l'école, aux élèves, à la noble profession du paysan, par M. le directeur de Vevey, par M. le conseiller d'Etat Savoy, par M. le chanoine Brasey, par M. le député Mossu par M. le vétérinaire Bertschy, par M. le professeur Musy.

Tous les orateurs ont souligné la mission patriotique de l'agriculture nationale, sur laquelle repose l'indépendance économique du pays, base de l'indépendance politique. La noble et belle figure de l'ermite du Ranft a été évoquée et acclamée comme celle du saint protecteur de la Suisse entière et de notre canton en particulier.

Un salut particulier et vibrant a été adressé par M. le directeur de Vevey à nos hôtes français et belges. L'un de ceux-ci, M. Husson, au nom de ses camarades, a remercié, en termes élevés et émouvants, la Suisse, Fribourg, ses instituts, ses autorités et sa population, disant tout le bonheur qu'éprouvent les exilés de la guerre à se sentir, chez nous, entourés d'une affection sincère. Il a adressé encore le salut cordial des élèves-internés aux camarades de l'école, dont ils vont être séparés.

La cérémonie de clôture des cours d'agriculture et de laiterie de 1917 comptera parmi les plus réussies dans la vie de l'Institut agricole.

Voici, par ordre alphabétique, les élèves agriculteurs auxquels a été remis le diplôme de l'Ecole : MM. Joseph Barras, de Chermignon (Valais) ; Maurice Carruzzo, de Chamoson (Valais) ; Léonce Carruzzo, de Chamoson (Valais) ; Clovis Corminbœuf, de Domdidier ; Robert Ducarroz, de Montet ; Denis Ducrey, de Chamoson ; Pierre Fischer, à Villars-les-Joncs ; Paul Gurzeler, de Gurzelen ; Alphonse Meuwly, de Courtepin ; Louis Oberson, de Rohr, près Tavel ; Gustave Pillonel, de Seiry ; Théophile Rau, de Salvagny ; Arthur Remondeulaz, de Chamoson ; André Tapis, de Bercher (Vaud) ; Armand Vorlet, Montagny-la-Ville.

Le prix de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande a été décerné à M. Théophile Rau, de Salvagny.

Les cours agricoles ont été suivis par 79 élèves, dont 45 Fribourgeois. Les cours de l'Ecole de laiterie ont été fréquentés l'hiver dernier par 15 élèves, dont 13 Fribourgeois ; trois d'entre eux achevaient leur année scolaire et ont obtenu leur diplôme de fin d'apprentissage. Ce sont MM. Jean Bertschy, de Guin ; Charles Perriard, de Belfaux, et Casimir Willy, de Lenk. Le prix offert par la Fédération romande a été obtenu par M. Charles Perriard.

Assemblée populaire

Une assemblée populaire des agriculteurs glânois aura lieu mardi, 27 mars, à 2 h. de l'après-midi, au Casino de l'Hôtel-de-Ville de Romont. Les rapporteurs à cette assemblée seront M. le conseiller d'Etat Deschenaux, M. le député Gobet, à Massonnens, et M. le député Chatton, à Romont. Les agriculteurs du district de la Glâne sont invités à assister nombreux à cette assemblée, où seront traitées les questions d'intensification de notre production pour assurer l'alimentation du pays.

Autres conférences agricoles

Dimanche, 25 mars, à 3 h. de l'après-midi, à l'auberge de Vuippens, conférence de M. Chardonnens, professeur à l'Institut agricole, sur la culture des pommes de terre.

Nous rappelons, en outre, que le même dimanche, à 2 h. ½ de l'après-midi, dans des salles de maisons d'école, des conférences sur la culture potagère seront données à Planfayon, Bœsingen, Courtion, Farvagny, Arconciel, Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac, Romont, Corbières et Siviriez.

Il est recommandé à nos ménagères d'assister à ces conférences.

* * *

La conférence sur le code civil, annoncé dans la *Chronique d'agriculture* pour le dimanche 25 mars, à l'auberge d'Ependes, sera renvoyée au dimanche suivant, 1er avril, à la même heure, pour qu'elle ne coïncide pas avec l'assemblée populaire du Mouret.

Une nouvelle Caisse Raiffeisen

On nous écrit :

Répondant à l'appel de leur dévoué pasteur, M. le curé Jacquat, les paroissiens de Charmey ont assisté nombreux, dimanche dernier, à une conférence donnée à la maison d'école, par M. Ræmy, curé de Morlon, sur les caisses Raiffeisen. Après une introduction sur la nécessité de pratiquer l'économie dans tous les domaines, d'intensifier notre agriculture et d'apporter à nos populations rurales, généralement trop chargées de dettes, une amélioration matérielle et économique de toute efficacité, le conférencier a exposé la nature, le fonctionnement et les avantages de la belle institution de crédit rural, appelée caisse Raiffeisen. Solidement étayée d'anecdotes vécues et de chiffres tirés de statistiques récentes, la causerie n'a pas tardé à faire tomber les préventions et les objections que l'on rencontre encore à l'endroit des caisses de crédit populaire. Pratiquons l'économie, a dit le conférencier, c'est pour nous un devoir, mais que les économies des campagnards restent aux campagnards. Cependant, cette utilisation directe et sur place ne peut se faire que par la caisse rurale, qui est une banque d'agriculteurs administrée gratuitement par les agriculteurs.

Le conférencier a caractérisé encore les inconvénients de la future caisse d'épargne postale, qui ne manquera pas de centraliser les capitaux et le crédit et préparera l'appauvrissement de nos campagnes. L'auditoire a été vivement impressionné par le tableau de l'utilité des caisses Raiffeisen. Quarante-trois adhésions furent recueillies immédiatement. La constitution des conseils de direction et de surveillance est un sûr garant du succès de cette nouvelle association de crédit agricole, dont nous saluons avec satisfaction la naissance et qui porte à vingt-neuf le nombre des caisses Raiffeisen fribourgeoises, affiliées à l'Union suisse.

Les Charmeysans n'ont pas tardé à témoigner leur confiance à leur institution de crédit, puisque le montant des dépôts d'épargne versés le soir même s'élevait déjà à 2145 francs.

C. E. G.

Les C. E. G. ont encaissé, en février dernier, une recette de 63,756 fr. (59,064 fr. en février 1916). Pour les deux premiers mois écoulés de 1917, la recette a été de 121,349 fr. ; elle était de 108,722 fr. en 1916 ; il y a donc une augmentation de 12,627 fr. sur les deux mois correspondants de 1916.

Journée anglaise au F. C. Stella

Après avoir multiplié les démarches et surmonté toutes les difficultés, le F. C. Stella a le plaisir d'annoncer la visite, pour dimanche 25 mars, de l'équipe des internés anglais de Château-d'Oex. Cette nouvelle est susceptible de provoquer dans le monde sportif fribourgeois un vif intérêt et un grand enthousiasme. On n'ignore pas que les Anglais sont les maîtres du football, et le team composé de soldats internés est parvenu, après un entraînement indispensable, à égaler nos meilleures équipes de série A suisses. Si l'on ajoute que le bénéfice de la rencontre est destiné aux soldats fribourgeois nécessiteux, il est permis de prédire une très belle manifestation sportive pour dimanche.

Nous apprenons que les internés anglais, nos hôtes de dimanche, seront accompagnés de Mme Healy, femme du ministre anglais Healy, de Westminster, de plusieurs personnalités militaires anglaises, entre autres des capitaines Haudley et Dobson. Le F. C. Stella ne manquera pas de se faire un devoir et un honneur de les recevoir dignement. Voici le programme de la journée de dimanche. Midi : réception à la gare ; 3 h. : match au Parc des sports ; 5 h. : Goûter offert aux deux équipes à l'Hôtel Suisse par Mme Healy ; 7 h. : souper des visiteurs à l'Hôtel de l'Etoile ; 8 h. 30 : réception officielle, suivie de réunion récréative et musicale. L'orchestre de l'association des Collégiens prêtera son aimable concours à la fête.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 22 mars

BAROMÈTRE

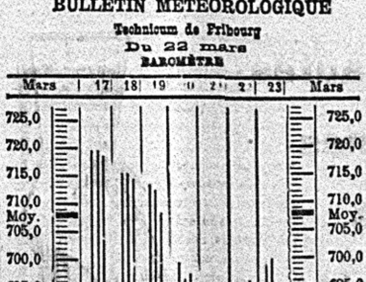

THERMOMÈTRE C.

Mars	17	18	19	20	21	22	23	Mars
8 h. m.	—6	—1	—2	3	—1	—	—2	8 h. m.
1 h. s.	0	7	6	4	3	—1	0	1 h. s.
8 h. s.	7	9	6	2	1	—1		8 h. s.

HUMIDITÉ

Mars	17	18	19	20	21	22	23	Mars
8 h. m.	69	69	75	81	75	75	81	8 h. m.
1 h. s.	61	61	69	81	69	75	75	1 h. s.
8 h. s.	37	[illegible]	53	6	53	75		8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 23 mars, midi

Temps assez froid. Bise. Ciel variable. Brumeux par zones.

DERNIÈRE HEURE

La retraite allemande

Commentaire français

Paris, 23 mars.

(Havas.) — L'ennemi, qui avait fui des lignes de la Somme pour sauver son matériel et ses hommes, pensait s'arrêter à son heure et à un endroit choisi. Mais il ressort à l'évidence des communiqués que nous l'avons refoulé plus loin qu'il ne l'avait voulu. Aussi les Allemands tentèrent-ils de violentes réactions qui ont été vaines. Les armées anglo-françaises ont continué à progresser, malgré de fortes bourrasques de neige.

Au sud d'Arras, jusqu'à l'ouest de Saint-Quentin, le front anglais n'a pas subi de grands changements. Entre la Somme et l'Oise, les Allemands ont tenté de nous chasser de la rive est du canal de Saint-Quentin, que nous avons occupée, élargissant les positions conquises. Au nord de Tergnier, les attaques successives de l'ennemi ont été brisées par nos feux de mitrailleuses. Les Allemands ont éprouvé des pertes sérieuses.

A l'ouest de La Fère, échec complet de l'ennemi.

Au sud de l'Ancre et au nord de Soissons, nous avons progressé, occupant de nouveaux villages malgré des tentatives répétées de l'ennemi contre la ligne Vregny-Chivre. Au nord-ouest de Soissons, les Allemands ont été pris en enfilade par l'artillerie placée au sud de *l'Aisne. Ils ont été arrêtés, éprouvant des pertes* très élevées.

L'activité de l'aviation a été, malgré le mauvais temps, assez grande dans la zone de retraite de l'ennemi. Les aviateurs franco-anglais ont fourni aux états-majors les renseignements les plus précieux et ont donné une chasse utile aux avions ennemis. Au tableau figure un appareil princier, celui du prince Frédéric-Charles de Prusse.

La révolution en Russie

Un manifeste socialiste

Stockholm, 23 mars.

Le comité central du parti ouvrier socialiste russe a publié le manifeste que voici :

« Concitoyens ! La capitale est entre les mains du peuple. Une partie des troupes s'est jointe aux insurgés. Le prolétariat révolutionnaire et l'armée de la révolution sauveront l'empire de la ruine que lui avait préparée le gouvernement tsariste... les classes ouvrières élèveront le nouvel édifice républicain... L'hydre de la réaction pourrait relever la tête ; c'est le devoir du peuple d'étouffer toute menée antirépublicaine. Le gouvernement révolutionnaire est résolu à entrer immédiatement en rapports avec les prolétaires de tous les pays belligérants pour amener sans retard la cessation de l'égorgement des peuples. »

La lutte entre modérés et extrêmes

Londres, 23 mars.

Le *Daily Chronicle* est informé de Pétrograd que le comité exécutif ouvrier qui s'intitule comité des députés et des soldats ouvriers est une vaste organisation élue par les ouvriers des fabriques et les troupes des régiments mutinés. La lutte entre les éléments modérés et les éléments extrêmes de ce comité est vive. On annonce cependant que les premiers prennent peu à peu la haute main.

Un amiral tué

Pétrograd, 23 mars.

L'Agence Vestnik communique le résultat de l'enquête sur les désordres qui se sont produits le 16, dans l'escadre de la Baltique. Une partie de la flotte a fait acte d'obéissance à l'amiral Repenin, tandis que l'autre partie s'est mutinée. Beaucoup d'officiers ont été massacrés ; malheureusement, l'amiral Repenin est du nombre ; il a été tué le 17 mars.

Au Saint-Synode

Londres, 23 mars.

Le *Daily Chronicle* est informé que le Saint-Synode a rayé de la liturgie les prières en faveur de la famille impériale.

Bulletin russe

Pétrograd, 23 mars.

(Officiel.) — Communiqué du grand état-major, le 22 mars, à 3 h. 40 :

Dans la direction de Lida, sur la rivière Bérésina, après une longue préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué nos positions, qu'il a occupées. Notre contre-attaque l'en a aussitôt délogé.

Sur le reste du front, feu réciproque et escarmouches d'éclaireurs.

Front roumain. — Dans la direction de Focsani, l'ennemi a déployé une activité intense d'artillerie et d'aviation. Sur le reste du front, feu réciproque.

Sur le front de Macédoine

Milan, 23 mars.

Le correspondant spécial du *Secolo* télégraphie de Salonique :

Monastir, qui depuis quatre mois était exposé au bombardement allemand, est désormais hors de la portée des canons allemands, les Français ayant réussi à prendre l'importante hauteur 1248, où ils ont fait 300 prisonniers.

Du crédit pour les Alliés

Milan, 23 mars.

On mande de New-York au *Secolo* :

« Dans les cercles financiers, on apprend que la proposition de Harding d'accorder aux Alliés un grand crédit américain a été approuvée à l'unanimité. On croit, en général, qu'il serait donné suite de la façon suivante à cette proposition : on procéderait à une très forte émission d'obligations américaines dont le produit serait mis à la disposition des gouvernements alliés. »

Les demandes de l'Australie

Londres, 23 mars.

(Reuter.) — On mande d'Adélaïde (Australie) :

Le congrès des Chambres de commerce d'Australie a décidé d'appuyer la demande de remplacement de tous les bâtiments détruits par les Allemands, ainsi que de s'opposer résolument à la remise des îles du Pacifique aux Allemands, comme contraire aux intérêts et à la sécurité de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Etats-Unis et Allemagne

Encore un navire américain torpillé

Berlin, 23 mars.

(Wolff.) — Le vapeur américain *Healdton* a été torpillé, le 21 mars, à 8 h. 20 du soir, près de Dogger-Bank (mer du Nord). Trois canots ont été mis à l'eau, dont l'un avec huit hommes, parmi lesquels un blessé grièvement a été ramené par le torpilleur.

Un membre de l'équipage est mort en route. On n'a aucune nouvelle des autres canots. Il est probable que 14 hommes ont péri par suite de l'explosion d'une chaudière.

Ymuiden, 23 mars.

(Agence télégr. néerlandaise.) — Le vapeur *Java*, de Vlaardingen, a débarqué 13 naufragés du vapeur américain *Healdton*, allant de Philadelphie à Rotterdam avec 6000 tonnes de pétrole. Le vapeur a été incendié par un sous-marin allemand. Des 41 membres de l'équipage, 21 se sont probablement noyés, 19 parce que le canot dans lequel ils se réfugièrent sombra et 2 parce qu'ils sautèrent par-dessus bord.

Chambres fédérales

Berne, 23 mars.

Le *Conseil national* a continué, ce matin, la discussion de la motion Michel en faveur de l'industrie hôtelière. La motion a été votée à l'unanimité des 91 députés présents. Il a abordé ensuite les divergences avec le Conseil des Etats sur le projet d'introduction du droit de timbre. La commission a proposé d'adhérer aux décisions des Etats. Le projet a été renvoyé à la commission de rédaction ; le vote d'ensemble interviendra au cours de la présente session. Le Conseil s'est occupé encore des divergences concernant le projet de loi sur les épizooties, projet qui a été renvoyé aux Etats. Le projet sur la liquidation forcée des chemins de fer a été absous par adhésion au Conseil des Etats.

Des députés socialistes ont déposé une interpellation demandant au Conseil fédéral des mesures *pour assurer* l'alimentation du peuple ; d'autres députés demandent des mesures pour développer l'emploi de l'électricité et économiser le charbon ; enfin, M. Rothenberger présente une motion demandant des allocations de renchérissement pour les cheminots. La séance a été levée à 10 h. 20.

Le *Conseil des Etats* a liquidé, ce matin, diverses affaires de chemins de fer et s'est ajourné à mardi.

Les socialistes suisses aux socialistes russes

Berne, 23 mars.

Le groupe socialiste du Conseil national a envoyé au groupe socialiste de la Douma le télégramme suivant :

« Nous vous envoyons notre salut fraternel et nous nous réjouissons de la victoire de la cause populaire. Nous vous souhaitons le bonheur dans la réalisation de la démocratie et espérons que la social-démocratie russe agira vigoureusement en faveur de la paix. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, vendredi, à 8 ¾ h., répétition pour les ténors et basses, à la Brasserie Peier, 1er étage.

Vacances de Pâques

Bains et Grand Hôtel des Salines

BEX-LES-BAINS

Réouverture le 1er avril

Charmant séjour de printemps

1er ordre. — Situation splendide. — Vaste parc

Chapelle catholique

Bains salins, carbo-gazeux, hydrothérapie.

CURE DE NAUHEIM

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

** Fumez les Cigares Frossard « Pro-Patria »

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

NOBLESSE
Vraie gourmandise
Cinzano & Cie
GENÈVE
Vermouth
délicieux

Publications nouvelles

Les Enfants héroïques, France d'hier, France d'aujourd'hui. — In-18 jésus. Prix : 2 fr. Librairie J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Ces pages sont l'épopée alerte et charmante du patriotisme de l'enfant à travers l'histoire de la France, depuis les damoiseaux du moyen âge jusqu'aux enfants de nos jours.

Ceux-ci occupent naturellement la place la plus considérable. Fièrement campés au premier plan, ils montent la garde à la frontière, se battent comme des lionceaux et meurent héroïquement comme leurs grands frères les poilus.

Les petits se passionneront pour ces silhouettes finement dessinées d'enfants de leur âge, gentils et blonds comme des pages, ébouriffés comme des gosses de Poulbot et graves comme des grenadiers de Raffet.

Et les grands ne verront pas sans attendrissement tant de grâce unie à tant de vaillance.

La Belgique sociale, son passé, son avenir et celui des pays alliés, par Henri Heyman, président de la Confédération des Unions professionnelles chrétiennes de Belgique. Préface du R. Père G.-C. Rutten, Dominicain, directeur du Secrétariat général des œuvres sociales en Belgique, à Gand. 1 volume in-16 : 3 fr. 50. Librairie Payot et Cie, Lausanne et Paris, 106, Boulevard Saint-Germain.

Ce livre est écrit par un soldat qui pense que, en se préoccupant de l'avenir de sa patrie si éprouvée, mais si passionnément aimée, il sera peut-être digne d'être compté au nombre des soldats de son roi, le grand Albert, chef de tous les braves « Petits Belges », et de goûter cette suprême consolation d'avoir fait son devoir envers son pays, dans la mesure de ses faibles forces.

La cause de la Belgique est devenue dans cette guerre une cause mondiale. Son geste a été, certes, héroïque et son attitude vis-à-vis de l'Allemagne restera une des plus belles pages, non seulement de l'histoire belge, mais de l'histoire du monde.

Ce livre est un appel d'un homme de bonne volonté à d'autres bonnes volontés.

Henri Heyman est de ceux qui méritent d'être écoutés et suivis, parce qu'ils ont fait d'abord eux-mêmes ce qu'ils conseillent aux autres.

L'auteur a consacré tout un chapitre à l'étude de la formation intellectuelle, morale et technique de la jeunesse ouvrière. Tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre en Belgique savent qu'il a, en ces matières, une compétence spéciale indiscutée. Nous voudrions voir lire et méditer ces chapitres par tous les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants.

Le Bois Le Prêtre (octobre 1914-Avril 1915), par Jacques Dieterlen. Collection des « Mémoires et récits de guerre ». Dessins d'après nature par M. S. Laurent. — Un vol. in-16, broché : 3 fr. 50. (Hachette et Cie, Paris.)

Le Bois Le Prêtre ! Peu de noms — hier inconnus, aujourd'hui célèbres — sont aussi souvent revenus que celui-ci dans les communiqués. Véritable clef de position sur la Woëvre, ce petit bois mille fois déchiqueté par les balles et les shrapnells, défoncé par les obus et les explosions de mines, a vu s'accomplir quelques-uns des exploits les plus héroïques.

C'est, dans ses moindres détails, l'existence des « loups du Bois Le Prêtre », d'octobre 1914 à avril 1915, que M. Dieterlen nous décrit, ici, en témoin de tous les instants. Il nous fait assister aux phases multiples d'une lutte acharnée, presque ininterrompue, où des soldats rendent chaque jour la limite des forces humaines.

Jamais œuvre d'imagination n'a atteint à l'intérêt de ce récit véridique d'une admirable simplicité et qui ne tire son émotion que du pathétique même des événements.

L'œuvre et le prestige de Lord Kitchener, avec une lettre-préface de M. Paul Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, par Henry-D. Davray. — Un volume in-16. Prix : 2 francs. — Librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière, Paris (6e).

Le traducteur bien connu de Wells, l'auteur de ce livre si curieusement informé : *Chez les Anglais pendant la Grande Guerre*, est un des écrivains français qui connaissent le mieux les hommes et les choses de l'Angleterre. Ses études, ses longs séjours au delà de la Manche, ses relations, le préparaient excellemment à nous présenter, en une sobre et puissante esquisse, la physionomie populaire et quelque peu énigmatique du grand soldat que fut Kitchener. Pas de mots dans le livre substantiel qu'il lui consacre, comme un monument de piété reconnaissante, mais des faits significatifs, des appréciations motivées, un exposé qui emprunte son éloquence uniquement à l'éclat de la vérité, à la force des documents.

Le Rhin libre, par V.-S. Ruelens-Marlier. Avec 2 cartes hors texte. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel. — Prix : 3 fr. 50.

Dans une série d'articles publiés en juin 1916 par la *Gazette de Lausanne* au sujet de la Conférence économique des Alliés, l'auteur a parlé des revendications de la Suisse au prochain congrès de la paix et fait observer que, ayant subi les effets directs et indirects du blocus, notre pays était en droit de manifester certains désirs lors du remaniement de la carte de l'Europe. Afin de développer la question principale soulevée dans les articles précités, soit la neutralisation du Rhin ou du « Rhin libre », l'auteur a cru devoir écrire le présent ouvrage qui, vu l'actualité et l'importance du sujet traité, sera lu avec beaucoup d'intérêt.

Ein dauernder Friede und das Nationalitätenproblem, von Oskar von Werra. Bern, Fr. Semminger verm. J. Heuberger's Verlag. — Prix : 1 fr. 50.

L'auteur de cette brochure voit dans les buts politiques des peuples les causes principales de la guerre. Commentant l'intervention des Neutres, il résout le problème d'une façon assez originale, mais non exempte de partialité.

Fœtisch frères (S. A.), Lausanne. — *Série de 21 chants populaires suisses, pour piano, chant, instruments à cordes et arrangements divers.*

La Maison Fœtisch frères (S. A.) vient de mettre en vente une nouvelle publication appelée certainement à se répandre avec une grande rapidité ; il s'agit d'un *Pot pourri sur des airs suisses*, dû à la plume de M. A. Scassola.

Cette publication se distingue de celles du même genre qui l'ont précédée par plusieurs détails qui sont loin d'être sans importance. Il faut signaler d'abord le choix particulièrement heureux des vingt et un airs, parmi lesquels figurent tous les thèmes les plus populaires et les plus aimés de notre pays, puis la grande variété des arrangements, tous aussi habilement écrits les uns que les autres ; le *Pot pourri* existe, en effet, pour piano seul (avec le chant *ad lib.*), pour piano et violon, pour piano et deux violons, pour piano, violon et violoncelle ; pour piano, deux violons et violoncelle, pour les mêmes avec flûte, pour petit orchestre de brasserie avec ou sans piano, et pour orchestre complet.

SOMMAIRE DES REVUES

Internationale Rundschau. — Druck und Verlag : Art. Institut Orell Füssli, Zürich. — Erscheint in deutscher und englischer Sprache 1-2 mal monatlich. — Abonnementspreis : Fr. 3 für 3 Monate. Fascicule N° 1, 10 janvier 1917. — Die Menschheitsfrage des Friedens (Dr. Paul Nathan). — Der Friedensangebot (Lujo Brentano). — Der englische Standpunkt. — Ein modernes Aristophanes (Dr. E. Dick). — Das Friedensangebot und die Frage (Hans von Kahlenberg).

Bulletin de la Société autour du monde. — 9, Quai du Quatre-Septembre, Boulogne-sur-Seine, France. Numéro 2, troisième année : La contradiction suprême (G. Ferrero), — Le Levant et la Perse (L. Bourquin). — Vers une Confédération des puissances de l'Entente (M. Hauriou). — Louisiane, Canada, Scandinavie, Finlande (A. Cosnard-Lapotaire). — Victor Chapman (Boutroux et Hovelaque). — La signification morale de la guerre actuelle (Félicien Challaye). — Chronique de la Société.

Ceux dont on ignore le martyre. — Les Yougoslaves et la guerre, par Victor Kuhne. — Librairie Kundig, Genève, Rue du Rhône, 4. — Prix : 3 fr. 50.

Les Yougoslaves et leurs oppresseurs : le grand procès de Banialouka ; l'attentat de Sarajevo, sont les titres principaux que nous relevons dans la table des matières.

---

†

Monsieur et Madame Joachim Rouiller-Mazzalin, professeur, et leurs enfants, à Romont ; Monsieur et Madame Honoré Rouiller, à Blessens ; Madame veuve Anna Mazzalin, à Raguse (Dalmatie) ; Monsieur et Madame Joseph Rouiller, capitaine, à Bâle ; Monsieur et Madame Louis Rouiller et leurs enfants, à Basencens ; Messieurs Pierre et Honoré Rouiller ; Mademoiselle Anna Rouiller, à Sommentier ; Messieurs Auguste et Léon Rouiller, à Granges (Soleure) ; Madame et Monsieur Aimé Bosson et leurs enfants, à Rue ; Madame veuve Mazzalin-Kristich et ses enfants, à New-York ; Madame et Monsieur Albert Lehmann-Mazzalin, à Vevey ; Monsieur et Madame Stiepo Knezevitch, avocat-député au Reichsrat, à Raguse ; Monsieur et Madame Georges Knezevitch, juge d'instruction, à Spalato (Dalmatie) ; Madame et Monsieur Passaritch-Knezevitch, conseiller aulique, à Spalato ; Monsieur et Madame Miro Knezevitch, à Raguse ; les familles Mazzolin, à Dernis (Dalmatie) ; Lovretitch, à Zara et à San José (Argentine), ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du deuil cruel qui les a frappés en la personne de leur chère petite

Adèle

leur fille aînée, petite-fille, filleule, nièce et cousine, pieusement décédée, à Romont, le 22 mars, dans sa huitième année, après une pénible maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Romont, samedi 24 mars, à 8 ¼ h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Madame Louise Philipona

née Genoud

aura lieu samedi 24 mars, à 10 h. du matin, à l'église du Collège Saint-Michel.

R. I. P.

On demande

personne de confiance et capable, pour faire le ménage d'un homme seul.

Entrée tout de suite. Gages selon capacités. 1606

S'adresser sous P 1520 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

OUVRAGES de l'abbé TEXIER :

LA PIÉTÉ chez les Jeunes

Prix : 2 fr. 50

La Charité chez les Jeunes

Prix : 3 fr. 50

MANUEL des âmes intérieures

par le Père GROU

Prix : 1 fr.

Librairie catholique Place St-Nicolas, Fribourg

TRANSPORTS FUNÈBRES

Fabrique de CERCUEILS

Anselme MURITH

FRIBOURG

Magasins et bureaux | 6, R. de l'Université Rue du Lycée.

TÉLÉPHONE 3.69

Grand choix de couronnes de tous prix

Siège social : GENÈVE

F. BLŒCHLINGER, représentant

Place du Collège, 27

On demande, pour le milieu d'avril, une

bonne domestique

connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. 1604

S'adresser à Mme Louis KEUSCH, Fleurier (canton de Neuchâtel).

On demande, pour la Jura français, pour soigner 12 vaches

bon vacher

célibataire ou marié. 1607

S'adresser sous P 1522 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

A VENDRE

une petite maison locative, composée de magasins, 3 logements, eau, gaz, jardin, hûcher, etc.

S'adresser au **Dépôt de la Grenette.** 1608

A VENDRE

un grand lit complet, plusieurs petits lits, duvets, oreillers, matelas bon crin, glace, table de nuit, lavabos, commode, chaises, table, canapé, bahut, vélo, poussettes, fourneaux avec plaques, seilles, couleuse, cuisine à pétrole ; rideaux, jaquette, etc.

S'adresser au **dépôt de la Grenette.** H 1529 F 1609

Viande fraîche

de cheval

Ire qualité

EST VENDUE

à la Boucherie chevaline **L. Hess**, *ruelle des Augustins, 124, Fribourg.* P 1537 F 1613

IIa 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions.

A louer immédiatement

et pour le 25 juillet, à la Route de Villars et à l'Av. de Pérolles,

beaux appartements

de 3, 4, 5 et 6 chambres de maîtres, avec chambres de bains installées ; chauffage central et tout le confort moderne.

S'adresser à **M. Blanc**, avocat, Route de Villars, N° 3.

RESPIREZ DU CYPRIN du Dr B. STUDER à BERNE

contre les affections des voies respiratoires : Bronches, Larynx, Asthme, Coqueluche. Le Flacon 3.50 — Toutes Pharmacies — Dépôt Général : Pharmacie STUDER, BERNE

Guérison des HERNIES sans opération

Berne, Bollwerk, 35 (Samaritaine), le mercredi soir, de 6 ½ à 9 heures, le jeudi matin, de 7 ½ à 10 heures. — Procédé de guérison expérimenté depuis 30 ans. H 10 Q 692

Méd. Dr E. STEFFEN, Baden.

QUELS CHARMANTS SOURIRES

On voit bien que leurs dents sont éblouissantes ! C'est qu'elles se servent du DENTOL.

Le **Dentol** (eau, pâte et poudre) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il détruit tous les mauvais microbes de la bouche ; il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre.

Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le **Dentol** se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

VENTE EN GROS : **Bourgknecht et Gottrau**, *Pharmacie Centrale*, **Fribourg.**

Le **DENTOL** est un produit français. Propriétaires français. Personnel exclusivement français.

Fourrage „Pluto" pour chiens et volaille

Fourrage sain, très nutritif, et ayant le plus de valeur pour chiens et volailles de toutes races, composé de sang conservé, de parties animales, de plantes et de fruits rôtis et moulus. Ce fourrage, remplaçant la viande et la graine, augmente beaucoup la ponte des œufs chez la volaille. Nous livrons ce produit : N° 1, à 72 fr. les 100 kg. ; envoi d'essai de 10 kg., à 7 fr. 50. N° 2, à 57 fr. les 100 kg. ; envoi d'essai de 10 kg., à 6 fr. contre remboursement, pris gare **Gümligen ou Boncourt.** 1567

J. & S. SIEGENTHALER, Gümligen.

VOYAGEUR

est demandé par importante maison de tissus et ameublements, pour visiter sa clientèle du canton de Fribourg. 150 f

Offres avec références et prétentions, sous chiffres P 1425 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Employés d'hôtel

L'UNION HELVETIA, *rue Thalberg, 6, Genève*, demande pour la prochaine saison, en Suisse et en Savoie, nombreux personnel de toutes catégories. En particulier : des jardiniers, laveurs de linge, portiers, sommeliers, employés de cuisine, filles de salle et de chambre, gouvernantes, caissières, cafetières, etc., etc. — Faire offres avec certificats. 1467

On demande, pour famille française,

JEUNE FILLE

sérieuse, pour les enfants.

Ecrire sous chiffres B 2058 Y, à *Publicitas S. A., Berne.*

Dimanche 25 mars

à 3 *heures*

PARC DES SPORTS

GRAND MATCH

de football

INTERNÉS ANGLAIS

contre **STELLA I**

Au profit des soldats fribourgeois nécessiteux.

Magasins à louer

Avenue de Pérolles, Nos 10 et 12. Conviendraient pour bureaux.

S'adresser à **J. RŒHY**, *notaire*, **Fribourg.** 742

Les nouveautés en bottines hautes sont arrivées.

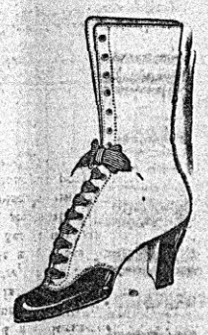

Couleur jaune, brun, bleu, noir

CHAUSSURES MODERNES, S. A.

J. MARTY, gérant

Dactylographie

Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.

Mlle **Marie PAGE**, *5, rue Louis Chollet.* 8565

J'OFFRE le SEUL MOYEN DE VAINCRE la Toux et la grippe

Prenez les **BOURGEONS de SAPIN**

Marque : **E. HUBER**

LAUSANNE

Blé de printemps

propre et trié, **à vendre**, pour semences ; expédition par n'importe quelle quantité.

S'adres. aux **frères Hottaz, à Bressonnaz** 1492

MOTO 3 HP

A vendre moto en très bon état, changement de vitesse, mise en marche, débrayage. 1537

S'ad. sous chiffres P 1445 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints

Immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP**, *Ameublements rue du Tir 8* **Fribourg.**

Nervosan

Remède diététique, fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la *faiblesse des nerfs.*

Prix : 3 fr. 50 et 5 fr. Dans toutes les pharmacies. 686

A LOUER à la Route de Bertigny, N° 17,

2 grandes écuries

remises, pouvant servir comme dépôt. P 1531 F 1611

S'y adresser.

A LOUER

pour le 25 avril, **appartement** de 4 chambres, cuisine et dépendances, eau, gaz, électricité. Bien exposé au soleil. **Champ des Cibles**, *rue Guillemin, 21.*

S'adresser au **magasin M. Singy.** P 1530 F 1610

L'Intronisation du Sacré-Cœur de Jésus dans les familles

PAR LA CONSÉCRATION SOLENNELLE DES FAMILLES A CE DIVIN CŒUR

CATALOGUE

DES

Brochures, Feuilles et Images à répandre

Brochure très détaillée de l'Intronisation du Sacré-Cœur dans les foyers par la consécration des familles à ce divin Cœur. Prix : l'unité, 35 centimes ; le cent, 30 francs.

Feuilles de propagande

1° **Tract-Exposé**, 4 pages grand format. Prix : l'unité, 5 cent. ; les 6 ex., 25 cent. ; la douzaine, 40 cent. ; le cent, 2 fr. 50.

2° **Prières du cérémonial**, même prix.

3° **Rapport** sur la tournée apostolique du R. P. Mateo Crawley en Suisse (1916), même prix.

4° **Secrétariats** : formation, moyens d'action. Feuille spéciale, la douzaine, 50 centimes.

5° **Document familial ou Authentique de l'Intronisation** (double feuille dont l'une pour la famille, l'autre pour les archives paroissiales), format 33×25, sur papier parchemin, 10 centimes.

IMAGE DU SACRÉ-CŒUR

dite de Garcia Moreno

A.	Héliogravure	47×59 — 5 fr.
B.	Coloris riche	42×55 — 2 fr.
C.	Similigravure	33×50 — 0 fr.
D.	»	22×30 — 0 fr.
E.	» historique	— 0 fr.
E.	» Format pour livre de prières, avec Promesse du Sacré-Cœur ou Souvenir de l'Intronisation du Sacré-Cœur au foyer, l'unité 10 centimes.	
Image carton artistique		24×18 — 1 fr.
»	»	9×14 ½ — 0 fr.

Prière de désigner par les lettres **A. B. C. D. E.**

Librairies de l'Œuvre de Saint-Paul 130, Place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse).

ON DEMANDE A LOUER à long terme ou A ACHETER

Maison de campagne ou villa non meublée

de 5 à 7 pièces, avec grand jardin ou terrain attenant de rapport, d'au moins 15,000 m². Belle situation.

Offres détaillées sous chiffre P 649 M à *Publicitas S. A., Vevey.*

Notre **aliment complet**, par la richesse de sa composition, remplace avantageusement et le plus économiquement les graines si chères actuellement. Très nombreuses références assurent sa supériorité. — **GYSLER & Cie**, *avenue de Cointrins, Lausanne.* Téléphone 46.75.

Broderies de St-Gall

NOUVEAU CHOIX — NOUVEAUX DESSINS

vendues au prix de fabrique

CRAVATES, COLS, BRETELLES

Brosses à cheveux — Brosses à habits

Tous les articles de toilette

P. ZURKINDEN, coiffeur

Téléphone 26. *Téléphone 26.*

Place Saint-Nicolas, 71

HUMILIMONT

près BULLE (Gruyère, Suisse)

Téléphone 250

Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année

Traitement des **maladies nerveuses**, des **voies digestives** et de la **nutrition**. — **Surmenage, anémie, intoxications. Cure de repos, convalescence. — Régimes.**

HYDRO — ELECTRO — PHYSIOTHERAPIE

Ni aliénés, ni tuberculeux.

Chapelle. **Aumônier.**

Un méd. adjoint. — Prosp. et rens. : Méd.-Dir. **Dr Voltchewski.**